

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF CENTRE SOCIAL ESCAL

Conseil d'Administration
Séance du 04 juin 2026 à 18 h 30

Délibération n°2026/06/07

Date de la convocation	29 mai 2026
Nombre de membres titulaires en exercice	26
Nombre de membres titulaires présents	17
Nombre de membres avec voix délibérative en exercice	20
Nombre de membres avec voix délibérative présents	14
Nombre de membres avec voix délibérative absents et représentés	05
Nombre de membres avec voix délibérative absents non représentés	01
Nombre de membres sans voix délibérative présents	03
Nombre de membres sans voix délibérative absents non représentés	03
Nombre de membres suppléants en exercice	05
Nombre de membres suppléants présents	00

Membres avec voix délibérative présents :

Collège des élus :

Mesdames Frédérique CONDET, Annie GERMIN, Florence LIMONES, Patricia POUBLANC (délibérations 2026-06-03, 2026-06-06 et 2026-06-07), Martine REARD et Céline ROSZCZKA ;
Messieurs Frédéric COURRENT, Rémi NICOLAS et Éric PEREDES ;

Collège des familles et associations :

Mesdames Caroline ALLARY, Christine DEMAY et Monique SAEZ ;
Monsieur Alain BLASCO (délibération 2026-06-03 uniquement)

Collège de personnes publiques qualifiées :

Madame Laila ACHKAR

Membres sans voix délibérative présents :

Mesdames Florence FERRAN-SOYER (CAF du Gard) et Isabelle LAFORGUE (Mairie de Cabrières)
Monsieur Richard ARNAUD (Mairie de Bezouce)

Membres avec voix délibérative absents, excusés et représentés :

Collège des élus :

Madame Patricia POUBLANC (pouvoir à Madame Céline ROSZCZKA, pour les délibérations 2026-06-01, 2026-06-02, 2026-06-04, 2026-06-05),
Messieurs Denis CANTIER (pouvoir à Frédérique CONDET) et Benoît MOULIN (pouvoir à Eric PEREDES)

Collège des familles et associations :

Mesdames Chantal BOURNETON (pouvoir à Alain BLASCO, pour la délibération 2026-06-03 uniquement), Marlène JAFFIOL (pouvoir à Caroline ALLARY) et Stéphanie ROY (pouvoir à Christine DEMAY)
Monsieur Antoine GIL,

Secrétaire de séance : M. Frédéric COURRENT

Le Conseil d'Administration régulièrement constitué,

Demande de Subvention auprès du Conseil Départemental et de la CAF du Gard dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Rapportrice : Céline ROSZCZKA

1. Aspects juridiques

VU les STATUTS de l'EPA *Centre Social ESCAL*, et notamment son article 03 ;

VU le Code de l'action sociale et des familles ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la charte de l'accompagnement à la scolarité en date du 26 juin 2011 ;

VU la Circulaire interministérielle du 8 juillet 2011, relative à la mise en œuvre de la politique d'accompagnement à la scolarité ;

CONSIDERANT que le Conseil Départemental et la CAF du Gard lancent un appel à projets 2026-2027 dans le cadre du dispositif CLAS (Contrat d'Accompagnement à la Scolarité), visant à soutenir les enfants et leurs familles pour favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances.

2. Eléments de contexte

Le CLAS est un projet qui nous permet de répondre à un besoin des familles et des jeunes du territoire. En effet, à la suite des différents échanges avec les professionnels, les jeunes et les familles nous avons définis ensemble un diagnostic. Le diagnostic a été basé sur les demandes des jeunes et de leurs familles sur l'organisation scolaire dans le but de favoriser la réussite scolaire - une nécessité de soutenir les activités éducatives périscolaires à destination des enfants et adolescents - un besoin d'activités favorisant l'apprentissage de savoirs complémentaires à l'enseignement - l'importance de la culture dans l'apprentissage des jeunes - le repérage des jeunes en échec scolaire et en voie de marginalisation par l'école et le réseau des travailleurs sociaux.

A la suite du diagnostic, plusieurs objectifs :

- ✓ *Elargir les centres d'intérêts et promouvoir les apprentissages de la citoyenneté par une ouverture sur des ressources artistiques, culturelles, sportives et sociales*
- ✓ *Favoriser la réussite scolaire, éducative et sociale des enfants et des jeunes. Informer, orienter et conseiller les familles dans leur rôle éducatif*
- ✓ *Transmettre aux jeunes des techniques ludiques d'apprentissages dans un rôle éducatif –*
- ✓ *Agir en complémentarité avec l'Ecole*
- ✓ *Permettre aux jeunes de créer du lien avec d'autres jeunes du territoire*
- ✓ *Renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe*
- ✓ *Favoriser la participation et l'engagement des enfants et des jeunes*
- ✓ *Favoriser l'ouverture d'esprit Favoriser la construction personnelle et l'estime de soi*

Le projet s'articule donc avec la mise en place de différents temps d'activités scolaires :

- ✓ Atelier manuel (Créer, réaliser, découvrir, se laisser guider par son imagination, permettre à l'enfant de connaître cette sensation d'accomplissement dès le plus jeune âge) ;
- ✓ Atelier sportif (Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques dans un cadre sécurisé et ludique autour de professionnels encadrants favorisant l'épanouissement et la progression individuelle et collective) ;
- ✓ Atelier dessin (Familiariser les participants à la pratique artistique, en s'attachant à leur épanouissement et au développement de leur motricité fine. L'importance de laisser parler son imagination et son expression) ;
- ✓ Atelier anglais (Accompagner les jeunes dans l'apprentissage de la langue et de leur faire découvrir ou approfondir la culture anglophone) ;
- ✓ Atelier bricolo (Apprendre à manipuler du matériel varié, à développer sa créativité et à faire des choix) ;
- ✓ Atelier numérique (Inculquer les bonnes pratiques quant à l'utilisation du numérique et accompagner les enfants et les jeunes dans des projets ludiques, artistiques sur divers supports).

L'ensemble de ces ateliers culturels seront couplés avec 30 min d'accompagnement à la scolarité, méthodologie de travail. Concernant les effectifs des groupes nous avons pensé regrouper 3 niveaux : CP/CE1/CE2 ; CM1/CM2/6^{ème} et 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}. Il y aura deux groupes par niveaux d'âges ce qui représente un total de six groupes allant de 08 à 12 jeunes.

3. Incidence financière

Cette action débutera en septembre 2026 et se clôturera en juin 2027

Les charges et produits seront inscrites au budget général 2026.

4. Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

Article 1 : **APPROUVE** la mise en œuvre de ce projet ;

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier et notamment les dossiers de demande de subvention auprès de la CAF et du Département du Gard.

5. Annexe

- ✓ Dossier 2026-2027 déposé

Le Secrétaire de séance

Fredéric COURRENT



Président de Séance

Remi NICOLAS

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ce texte.

Délais et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NÎMES (16 avenue Feuchères - 30941 NÎMES cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Remi NICOLAS

Président du Centre Social ESCAL

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le 11/06/2026

ID : 030-930043245-20260604-DEL_2026_06_07-DE

S²LOW

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027



COMPLÉMENT

AU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité

- ☐ Première demande
- ☒ Renouvellement d'une demande

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET OU HORS DELAI NE SERA PAS INSTRUIT

DATE LIMITE DE DÉPÔT, LE 31 MAI 2026



SECRÉTARIAT DU COMITÉ DE PILOTAGE
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES FRANCAS DU GARD
L'Altis, 165 rue Philippe Maupas 30900 NIMES
Tél. : 04 66 02 45 66 - Fax : 04 66 23 57 32 - Email : clas@francas30.org



1.1

LES INTERVENTIONS AUPRÈS
DES ENFANTS ET DES JEUNES

LE PROJET CLAS COMPREND DE MANIÈRE CUMULATIVE

A. DES INTERVENTIONS AUPRÈS DES ENFANTS

1. Fournir aux enfants et aux jeunes des méthodes et des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs et de développer leur autonomie.

Par un appui et une aide méthodologique ☒ OUI ☐ NON

Par une aide au travail personnel ☒ OUI ☐ NON

Par des apports disciplinaires spécifiques ☒ OUI ☐ NON

Par des activités scientifiques et techniques, informatiques par des jeux éducatifs ☒ OUI ☐ NON

Par un accompagnement à l'usage du numérique ☒ OUI ☐ NON

Autre (précisez) : _____

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Jeux et exercice pour déterminer le type de mémorisation de chaque jeune
Recherches informatiques, sensibilisation et prévention des dangers du numérique
Jeux et exercice sur la lecture et la compréhension des consignes
Activités ludiques de stratégie et de coopération

2. Élargir les centres d'intérêt des jeunes et promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles sociales et économiques de la ville et de son environnement

En créant des contextes de recherche, d'information, débats ☒ OUI ☐ NON

En développant des capacités de vie collective ☒ OUI ☐ NON

En mobilisant la pédagogie de « détour » par des activités ludiques, artistiques, culturelles ou sportives et/ou scientifiques ☒ OUI ☐ NON

En proposant des sorties et visites (accompagner vers des centres ressources en vue d'une ouverture sur les ressources culturelles, sociales de la ville ou de l'environnement proche) ☒ OUI ☐ NON

Par l'organisation d'activités liées à la citoyenneté ☒ OUI ☐ NON

Autre (précisez) : _____

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Afin d'élargir leurs centres d'intérêt nous allons nous appuyer sur la pédagogie de détour c'est à dire proposer des activités ludiques, culturelles, sportives et scientifiques tout en ayant des objectifs d'apprentissages et de découvertes. Nous avons également pour projet de continuer à développer les projets intergénérationnels. Par exemple, réaliser des temps de rencontres entre les enfants participants au CLAS Anglais et les adultes de l'atelier socioculturel Anglais. Les jeunes auront la possibilité d'aller à la rencontre des partenaires culturels du territoire afin d'élargir leurs ressources culturelles (médiathèques, ...).

1.2

LES INTERVENTIONS AUPRES
DES ENFANTS ET DES JEUNES

3. Mettre en valeur leurs compétences et leurs acquis

Par la présentation des actions conduites par les enfants ☒ OUI ☐ NONPar l'organisation et l'encouragement de l'entraide au sein du groupe Clas ☒ OUI ☐ NON

Autre (précisez) : _____

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Les animateurs ont une vigilance particulière quant au soutien et à l'entraide des jeunes entre eux durant le temps CLAS. L'ensemble des professionnels soulignent l'importance d'une bonne dynamique de groupe dans un collectif afin que le jeune puisse s'épanouir et se sentir en confiance dans l'apprentissage de manière individuel. Il est également important pour les professionnels d'établir un climat de confiance avec la famille afin d'accompagner au mieux le jeune et ses parents. Organisation de temps de bilan et d'expositions des activités réalisées par les enfants afin de valoriser leur savoir faire. Utilisation des jeux de la ludothèque (jeux de coopération) pour favoriser l'entraide, le soutien et la solidarité du collectif.

4. Quels sont les supports sur lesquels vous vous appuyez dans l'environnement proche

☐ Bibliothèque☒ Médiathèque☐ Autre (précisez) : _____

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Partenariat régulier avec la médiathèque de la ville pour le CLAS, les actions collectives familles, ALSH ...

5. La mesure de la progression des enfants sera effectuée par :

Une fiche individualisée de suivi par enfant sur l'année ☒ OUI ☐ NONUn cahier de liaison inter-intervenants ☐ OUI ☒ NONL'appréciation croisée des enseignants et accompagnateurs restituée aux enfants/parents ☒ OUI ☐ NONUne auto-évaluation des enfants avant de commencer ☒ OUI ☐ NON☐ Il n'y a pas de mesure de celle-ci. Pourquoi ? _____

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Pour mesurer la progression de l'enfant durant l'atelier CLAS nous réaliserons des bilans à la fin de chaque trimestre. Ce bilan sera sous forme d'un entretien informel entre l'animateur, le jeune et la famille où chacun pourra s'exprimer sur son ressenti, ses souhaits pour les prochaines séances et ses besoins. Ce sera l'occasion également pour le professionnel de faire le lien avec l'établissement scolaire du jeune s'il est nécessaire.

6. La mesure de l'assiduité des enfants

Elle sera effectuée par l'intermédiaire :

Des statistiques mensuelles de présence ☒ OUI ☐ NONDes relevés de présence (barrer ce qui n'est pas utilisé) : cahier, fiche individuelle de présence, relevé informatique, autre : ☒ OUI ☐ NON

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Nous allons maintenir les relevés de présence par séance. Chaque animateur a pour rôle de vérifier les présences des jeunes par séance. En cas d'absence il s'agira de prévenir la famille afin d'en recueillir les raisons. Lors de la réunion de présentation, il sera rappelé aux familles l'importance de l'assiduité et il sera de leur responsabilité de prévenir en cas d'absence.

1.2

LES INTERVENTIONS AUPRES
DES ENFANTS ET DES JEUNES

B. LES INTERVENTIONS AUPRES DES PARENTS

7. Soutenir les parents dans leur relation avec leur enfant et les renforcer dans leur rôle.

Organise un temps d'information des parents sur les objectifs du Clas et le contenu des actions Clas ☒ OUI ☐ NONAccueille les parents au moment de l'inscription pour formaliser les engagements de chacun (lecture et commentaires du règlement intérieur, etc..) ☒ OUI ☐ NONOrganise un ou des temps pour faire régulièrement le point individuellement ou avec tous les parents ☒ OUI ☐ NONProposition de temps de convivialité enfants/parents ☒ OUI ☐ NONParticipation des parents aux actions ☒ OUI ☐ NONMise en place et choix des actions avec les parents ☒ OUI ☐ NONPrise en compte des attentes pour leurs enfants lors de l'inscription ☒ OUI ☐ NONAutres ☐ OUI ☐ NON

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Plusieurs actions seront mises en place durant l'année afin de permettre aux parents d'être acteurs du projet CLAS :

- organiser des temps collectifs d'informations sur les objectifs du CLAS et le contenu de l'action
- échanger lors de l'inscription sur les engagements réciproques des familles, du jeune et de l'animateur pour pouvoir établir un climat de confiance
- proposer des temps de convivialité entre les parents et les jeunes des différents groupes afin que toutes et tous se rencontrent et puissent s'entraider en partageant leurs expériences, vécus, difficultés ...
- les parents assisteront à différentes séances afin de travailler la relation parents enfants lors de différents temps autour d'une activité culturelle

L'animatrice familles aura pour rôle de proposer des temps d'information, de dialogue et de soutien tout au long de l'année afin d'être présente au maximum pour échanger avec les familles sur la vie quotidienne.

C. POUR BONIFICATION DE LA PS CLAS : Décrire votre projet et/ou actions spécifiques d'ouverture culturelle et/ou éducative

L'action Clas porte un projet socio-éducatif structuré, organisé sur l'année scolaire ☐ OUI ☐ NONL'achat de matériel pédagogique spécifique (ordinateur, ...) est programmé ☐ OUI ☐ NONL'action mobilise des intervenants extérieurs qui génèrent un coût supplémentaire à l'action ☐ OUI ☐ NONDes dépenses supplémentaires sont engagées pour l'organisation de sorties et/ou projets culturels ou sportifs ☐ OUI ☐ NON

Décrivez votre projet et/ou vos actions spécifiques

2

LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PARENTS

8. Aider les parents à prendre confiance dans leur rôle de parent

Dans le cadre d'un espace d'information, de dialogue, de soutien ☒ OUI ☐ NON

En proposant aux parents un accompagnement au numérique ☒ OUI ☐ NON

Dans le cadre d'une proposition aux parents de participer à des séances de Clases partagées enfants/parents ☒ OUI ☐ NON

En proposant des rencontres avec les parents autour d'une thématique ☒ OUI ☐ NON

Autres ☐ OUI ☐ NON

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

La coordination du CLAS est assurée par l'animatrice familles, cela permet aux familles d'avoir non seulement un interlocuteur privilégié et identifié, mais aussi de faciliter les passerelles entre le CLAS et les Actions collectives familles (ateliers des parents, ateliers parents enfants, soirée familles ...).

9. Soutenir les parents dans leur relation avec l'école

Information et accompagnement des parents à la compréhension des codes de l'école, du processus d'orientation ☒ OUI ☐ NON

Aide à la préparation des entretiens avec les enseignants ☐ OUI ☐ NON

Accompagner les familles lors des rencontres parents/enseignants Accompagnement des demandes des enseignants via les parents (mise en place d'un cahier de liaison, commentaire des documents de l'école, du bulletin scolaire ..) ☒ OUI ☐ NON

Accompagnement et relais vers les associations de parents d'élèves ☒ OUI ☐ NON

Autres ☐ OUI ☐ NON

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Informier et accompagner les parents à la compréhension des codes de l'école
Temps de rencontre avec les parents afin de les accompagner si nécessaire dans la compréhension du fonctionnement de l'école.
Orientation vers les partenaires du territoire, les salons de l'orientation.
Lien avec les directrices des ALP (salariés ESCAL) en fonction des situations.

10. Orienter les parents vers les actions proposées dans le cadre des autres dispositifs de soutien à la parentalité

Mise en relation des parents avec d'autres partenaires ☒ OUI ☐ NON

Information des parents sur les actions de soutien à la parentalité développées sur le territoire ☒ OUI ☐ NON

Autres ☐ OUI ☐ NON

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Un accompagnement des parents vers les actions collectives familles proposé par le Centre social. En tant que structure référencée dans le cadre du soutien à la parentalité nous sommes régulièrement en lien avec les différents acteurs du territoire notamment dans le cadre du dispositif soutien à la parentalité ancien "REAAP".
Nous recevons des invitations à des ateliers, des temps d'échanges à la parentalité et nous nous servons de l'ensemble de ces outils pour orienter, informer les parents sur les actions et les professionnels présents sur le territoire en fonction de leurs besoins et de la situation de la famille.
En fonction des situations, nous pouvons également réaliser des accompagnements individuels dans le cadre du Point Conseil Budget ou bien orienter vers différents partenaires (CMS, France travail...).

2

LES INTERVENTIONS AUPRÈS DES PARENTS

11. Mesurer la pertinence des actions proposées avec les parents

À travers un questionnaire proposé aux parents pour recueillir leurs avis et leurs attentes ☐ OUI ☒ NON

À travers une réunion collective d'évaluation pour confronter les points de vue, s'entraider, faire émerger des demandes spécifiques ☒ OUI ☐ NON

À travers la mise en place d'indicateurs (j'aime, je n'aime pas, j'aimerais...) ☐ OUI ☒ NON

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Organisation de réunion collective (1 par trimestre) afin d'échanger sur les points positifs et les axes d'améliorations entre les intervenants, les parents et les jeunes.

12. POUR BONIFICATION : Décrire votre projet spécifique construit avec et pour les parents

L'action Clas porte un projet spécifique d'accompagnement des parents des enfants du Clas organisé sur l'année scolaire ☐ OUI ☐ NON

L'action d'accompagnement des parents mobilise des intervenants extérieurs qui génèrent un coût supplémentaire à l'action ☐ OUI ☐ NON

Des actions spécifiques d'accompagnement des parents sont mis en place (accès aux droits en lien avec la scolarité, orientation, numérique) ☐ OUI ☐ NON

L'action Clas cible un public allophone, illettrisme, AEF ☐ OUI ☐ NON

Décrivez votre projet et/ou vos actions spécifiques (réponse longue possible)

3

ACTIONS DE CONCERTATION ET DE COORDINATION AVEC L'ÉCOLE

C. LES ACTIONS DE CONCERTATION ET DE COORDINATION AVEC L'ÉCOLE

12. Les relations avec les établissements scolaires

Les relations seront effectuées à travers :

Une liaison avec les établissements scolaires concernés par cette action ☒ OUI ☐ NON

☒ Pour préparer le projet

☐ Chaque fin de mois

☒ Chaque fin de trimestre

☐ Au dernier trimestre scolaire

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Participer à la réunion de pré rentrée des établissements scolaires afin de présenter le dispositif CLAS et les différents ateliers proposés
Faire le lien avec les enseignants concernant les orientations sur le dispositif et en cas de situation complexe
Faire le lien avec les directeurs des ALP qui sont salariés du centre social ESCAL en fonction des situations
Echanger avec les associations de parents d'élèves du territoire

13. La facilitation de la relation parents/enseignants

Au travers du cahier de texte (par une liaison avec les enseignants) ☒ OUI ☐ NON

En étant l'intermédiaire entre enseignants et parents ☐ OUI ☒ NON

En accompagnant les parents vers les associations de parents d'élèves ☒ OUI ☐ NON

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

informer et accompagner les parents à la compréhension des codes de l'école
échanger avec l'équipe pédagogique scolaire sur une situation si nécessaire en présence des parents
valoriser les apprentissages éducatifs, pédagogiques et ludiques du CLAS dans l'épanouissement du parcours scolaire de l'enfant

14. Nature de votre relation avec les établissements scolaires

Est ce que le partenariat avec l'établissement scolaire est formalisé ? ☐ OUI ☐ NON

précisez : _____

Votre participation au conseil d'école/conseil d'administration/conseil de classe. Vous êtes en liaison avec les établissements scolaires concernés par le projet ☒ OUI ☐ NON

Si oui êtes-vous consulté lorsque des enfants vous sont adressés ☒ OUI ☐ NON

Vous utilisez une fiche de liaison ☐ OUI ☒ NON

Vous organisez des rencontres régulières ☒ OUI ☐ NON

Votre proposition d'une participation des enseignants à la restitution des productions réalisées par les enfants ☒ OUI ☐ NON

Autres liens, précisez : _____

Vous n'avez aucune relation avec les établissements. Pourquoi ?

Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)

Pour cette nouvelle année, nous souhaitons mettre en œuvre différemment le dispositif CLAS, en se rapprochant davantage des établissements scolaires. Nous avons donc pour objectif d'intensifier la relation enseignant, parents, jeunes et le dispositif CLAS.

4

LES ACTIONS DE CONCERTATION ET DE COORDINATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

15. Association du Clas avec un autre projet éducatif mettant en lien différents partenaires sur le territoire:

Un contrat éducatif local (CEL) ou projet éducatif local (PEL) ☐ OUI ☒ NON

Un projet éducatif de territoire (PEDT) ☒ OUI ☐ NON

Un autre type de projet éducatif ☐ OUI ☐ NON

Une équipe de Réussite éducative (PRE, DRE...) ☐ OUI ☒ NON

D'autres équipements sociaux du quartier (structure animation de la vie sociale, etc)

Participez-vous aux rencontres ou initiatives proposées dans le cadre de l'animation départementale ?

Quelles difficultés rencontrez-vous dans la mise en œuvre de votre projet ? Quelles sont les améliorations/aides que vous souhaiteriez voir développées ?

16. Le réseau départemental parentalité

Connaissez-vous l'existence du réseau ? ☒ OUI ☐ NON

Si oui : avez-vous contacté le réseau ? Si non pourquoi ?

Participation au réseau de soutien à la parentalité : échanges de pratique, temps de formation

...

17. Libre expression

Quelles difficultés avez-vous rencontré dans la mise en œuvre de votre projet ? Quelles sont les améliorations/aides que vous souhaiteriez voir développées ?

Au cours de la mise en œuvre du projet, plusieurs difficultés ont été rencontrées. L'une des principales concerne l'implication régulière de certaines familles sur la durée. Malgré l'adhésion au dispositif, il peut être difficile pour certaines d'entre elles de maintenir une participation constante aux temps d'échanges ou de suivi, en raison de contraintes personnelles, professionnelles ou sociales. Par ailleurs, les besoins des enfants accompagnés sont souvent très hétérogènes, ce qui nécessite une forte capacité d'adaptation de l'équipe et un accompagnement individualisé important. Certaines situations demandent également un travail partenarial renforcé avec les établissements scolaires et les acteurs éducatifs afin d'assurer une cohérence dans le suivi des enfants. Enfin, le manque de temps de concertation entre les différents partenaires peut parfois limiter la fluidité des échanges et la coordination autour des situations des enfants.

Concernant les améliorations et aides souhaitées, il serait pertinent de pouvoir bénéficier : de temps de coordination partenariale renforcés avec les établissements scolaires et les acteurs éducatifs du territoire ; d'outils pédagogiques et numériques adaptés pour diversifier les supports d'accompagnement ; d'un soutien financier permettant de consolider les moyens humains du dispositif et de développer davantage d'actions à destination des parents afin de renforcer leur implication dans la scolarité de leur enfant.

5.1

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N°

1

DIAGNOSTIC, REPÉRAGE ET PROPOSITION À LA FAMILLE

Précisez comment vous avez conçu cette étape

Cette étape a été conçue comme un temps essentiel d'identification des besoins de l'enfant et de construction d'une relation de confiance avec les familles. Elle repose sur une démarche partenariale, individualisée et participative, permettant de prendre en compte à la fois les difficultés scolaires de l'enfant, son environnement familial et les attentes des parents. Le repérage des enfants s'effectue en lien étroit avec les établissements scolaires, les partenaires éducatifs du territoire, les observations des professionnels du Centre Social ainsi qu'à partir des demandes exprimées par les familles elles-mêmes. Cette collaboration permet d'identifier les enfants pouvant bénéficier du dispositif CLAS, notamment ceux rencontrant des difficultés d'apprentissage, de méthodologie, de confiance en soi ou d'autonomie. L'étape de diagnostic débute par un premier échange avec la famille afin de présenter les objectifs du dispositif et de recueillir ses attentes. Une réunion d'information collective ainsi qu'un entretien individuel sont ensuite proposés afin d'évaluer les besoins de l'enfant, mais également de mieux comprendre le contexte familial et les éventuelles difficultés rencontrées par les parents dans l'accompagnement à la scolarité. Cette phase a également été pensée comme un levier de soutien à la parentalité. Le projet vise à renforcer la place des parents dans le parcours éducatif de leur enfant, en favorisant leur implication, leur écoute et leur valorisation. Des temps d'échanges réguliers et des actions collectives permettront de soutenir davantage les compétences parentales et de renforcer le lien entre les familles, l'école et le Centre Social. À l'issue de cette étape, une proposition d'accompagnement est formulée avec la famille, sur la base du volontariat et d'un engagement réciproque entre les parents, l'enfant et l'équipe éducative. Cette co-construction du parcours d'accompagnement vise à favoriser la réussite scolaire, l'épanouissement de l'enfant et le renforcement des dynamiques familiales.

Votre projet repose-t-il sur des diagnostics préexistants ? Si oui, lesquels ? Quelles sont les difficultés ou attentes des parents, des équipes éducatives ?

Le projet repose sur plusieurs diagnostics préexistants construits à partir des observations menées par les professionnels du Centre Social, des échanges avec les établissements scolaires et des retours des familles accompagnées lors des précédentes actions CLAS. Ces constats ont mis en évidence des besoins importants autour de l'accompagnement à la parentalité, du lien famille-école et du soutien des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Au regard de ces éléments, nous avons fait le choix de diminuer le nombre d'actions collectives afin de consacrer davantage de temps à l'accompagnement des familles et au développement du projet de parentalité. Cette orientation répond à une demande forte des parents, qui expriment souvent un besoin d'écoute, de soutien et d'échanges autour de leur rôle éducatif, mais également des difficultés liées à la compréhension des attentes scolaires, au suivi des devoirs, à la gestion des relations intrafamiliales ou encore au manque de confiance dans leur capacité à accompagner leur enfant. Les équipes éducatives relèvent également des besoins importants concernant l'autonomie des enfants, le manque de méthodologie, les difficultés de concentration et parfois une faible implication des familles dans le suivi scolaire. Elles expriment ainsi l'attente d'un accompagnement renforçant le lien entre les parents, l'école et les structures de proximité. Dans cette perspective, le projet CLAS a été pensé comme un espace favorisant à la fois la réussite éducative de l'enfant et le soutien à la parentalité. Le temps dégagé par la réduction des actions collectives permettra de proposer davantage de temps d'échanges individualisés avec les parents, des moments conviviaux, ainsi que des actions favorisant la valorisation des compétences parentales et le renforcement du dialogue avec l'école. Par ailleurs, l'action s'articulera autour de la thématique des cultures du monde. Ce fil conducteur permettra de valoriser la diversité culturelle des familles, de favoriser l'ouverture aux autres, le partage d'expériences et la participation des parents au sein du projet. À travers des ateliers, des découvertes culturelles et des temps d'échanges, cette thématique contribuera à renforcer le vivre-ensemble, la confiance des familles et l'implication parentale dans la vie du dispositif.

Remplir une fiche par action.

6 : Réseaux Ambition Réussite (RAR) et Réseaux de Réussite Scolaire (RRS).

7 : Conformément au cahier des charges départemental, une action ne peut concerner plus de 15 enfants. Veuillez à ne pas dépasser ce chiffre.

8 : E.N.A.F. (Enfants Nouvellement Arrivés en France). En référence à la circulaire DPM/ACI du 24 novembre 2003 sur les PDA et les PRIP, sont concernés les enfants arrivés sur le territoire français depuis moins de 2 ans.

5.2

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 1

LOCALISATION

LE TERRITOIRE

- ☐ Cité Educative⁶
☐ REP/REP+
 ☐ QPV
 ☐ Rural
- ☒ Autres (Précisez) : PEDT Contrat de Ville Territoire de veille active

Nom du quartier : Marguerittes

Adresse précise du lieu de l'action

7 ter rue des cévennes

Nature du local utilisé

Superficie en m² :

Locaux scolaires :



École



Collège



Lycée

ou

Équipements de quartier



Municipal



Associatif ou privé

Etablissement(s) de provenance des enfants

Ecole élémentaire Peyrouse

PUBLIC

Indiquez le nombre d'enfants qui seront accueillis lors de cette action.

PUBLIC	PRIMAIRE	COLLÈGE	LYCÉE
NOMBRE D'ENFANTS ⁷	12		
Dont E.N.A.F. ⁸			
TOTAL	12		

Remplir une fiche par action.

6 : Réseaux Ambition Réussite (RAR) et Réseaux de Réussite Scolaire (RRS).

7 : Conformément au cahier des charges départemental, une action ne peut concerner plus de 15 enfants. Veillez à ne pas dépasser ce chiffre.

8 : E.N.A.F. (Enfants Nouveaux Arrivés en France). En référence à la circulaire DPM/AC1 du 24 novembre 2003 sur les PDA et les PRIPI, sont concernés les enfants arrivés sur le territoire français depuis moins de 2 ans.

5.3

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 1

CONTENU DE L'ACTION

Quel(s) espace(s) de travail allez-vous utiliser (ex. salle de classe, appartement, BCD, ludothèque, salle informatique, ...) ?

Salle de classe, ludothèque, salle informatique

Quels apports méthodologiques donnerez-vous aux enfants par rapport à leur scolarité ? Quelles disciplines scolaires aborderez-vous ?

se situer dans l'espace
prendre conscience de leur environnement
découvrir la diversité culturelle
développer l'imaginaire à travers la lecture, le jeu
éveiller la curiosité
Ensemble des disciplines scolaires à différentes échelles en fonction du collectif(attentes/besoins)

Quels apports culturels (pratiques artistiques, scientifiques, ...) allez-vous mettre en place ?

- découverte de contes et légendes issus de différents pays ;
- ateliers cuisine autour des spécialités du monde ;
- initiation aux musiques, chants et danses traditionnelles ;
- découverte des fêtes et traditions culturelles ;
- ateliers autour des langues du monde et des expressions culturelles ;

Ferez-vous appel à des intervenants extérieurs sur ces ateliers ?

Oui ponctuellement

Quel matériel pédagogique utiliserez-vous ?

Carte du monde, globe, matériel informatique, instruments de musique, jeux de société, matériels pédagogiques(ardoise,feutre ...), matériel de cuisine pour les ateliers culinaires interculturels,des supports éducatifs : livres, albums jeunesse, contes du monde.

Quelles méthodes pédagogiques ont été prévues (petits groupes, tutorat, ...) ?

En fonction du collectif, des attentes et besoins des familles les ateliers fonctionneront par petit groupe binômes, trinômes afin de faciliter l'évolution autonome mais également le travail de groupe. Des productions pourront être réalisées de manière collective ou individuelle.

5.4

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 1

DÉROULEMENT DE L'ACTION

JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HORAIRE	de 16h30 à 18 h	de à	de à	de 16h30 à 18h	de à	de à

Indiquez, pour cette action :

Le nombre de semaines d'activité : 36 semaines par an (1).

Le nombre d'heures hebdomadaires : 3 heures par semaine (2).

Le nombre d'heures de coordination : 109 heures par an (3).

Soit une durée totale de l'action ((1 X 2) + 3) de 217 heures.

ENCADREMENT

Indiquez sur le tableau ci-dessous, le nombre et le statut des intervenants concernés uniquement pour cette action.

		Coordonnateur du Projet global pour l'organisme	Accompagnateurs	Intervenants extérieurs
Bénévoles				
Salariés	Permanents de la structure	1		
	Vacataires		2	
TOTAL		1	2	

Modalités de recrutement des intervenants

Les recrutements se feront à partir de mi juin.

Une formation est-elle prévue pour les intervenants ☐ Oui ☐ Non

Si OUI, précisez la durée, le contenu de la formation et l'organisme de formation

5.5

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 1

ENCADREMENT

Nombre d'accompagnateurs prévus pour l'action : 2

Liste nominative à remplir pour chaque action, en indiquant pour chacune des personnes, responsable(s) et intervenant(s) :
leur statut, leur qualification ou leur diplôme.

Si vous n'avez pas encore constitué votre équipe, vous devrez nous faire parvenir ce document dès le démarrage de votre action.

NOM ET PRÉNOM	STATUT (bénévole, salarié en COD ou CDI)	QUALIFICATION OU DIPLÔME, pour les bénévoles, précisez éventuellement la profession	E-MAIL
Vacataire 1	☐ BÉNÉVOLE ☒ CDD ☐ CDI		
Vacataire 2	☐ BÉNÉVOLE ☒ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		

LA COORDINATION DES ACTIONS

Il y a un coordonnateur des actions : ☒ OUI ☐ NONIl est recruté spécifiquement : ☐ OUI ☒ NONSi NON Est-il chargé d'autres tâches au sein de votre organisme : ☒ OUI ☐ NON

Si OUI lesquelles (précisez) :

Il est chargé du recrutement des accompagnateurs ☐ OUI ☒ NONIl organise l'encadrement ☒ OUI ☐ NONIl est chargé du suivi et de l'évaluation des accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl organise les formations ☐ OUI ☒ NONIl établit le lien entre les équipes enseignantes et les accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl met en relation les différentes parties (famille/animateurs/enseignants) ☒ OUI ☐ NONIL N'Y A PAS DE COORDINATION DES ACTIONS. POURQUOI ? *Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)*

Remplir une fiche par action.

5.6

BUDGET DE L'ACTION

ACTION N°

CE BUDGET DOIT ÊTRE ÉTABLI EN PRENANT EN COMPTE L'ENSEMBLE DES COÛTS DIRECTS ET INDIRECTS ET L'ENSEMBLE DES RESSOURCES AFFECTÉES AU PROJET, OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

Le poste le plus conséquent est la rémunération des accompagnateurs sur l'action.

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) du projet ?

Pas de participation financière prévue

Pratiques tarifaires appliquées au projet (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuité

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné⁸ ?

Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc.

⁸ : Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et vérifiable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.

⁹ : Le plan comptable des associations, issu du règlement CIRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais « au pied » du compte de résultat.

5.7

BUDGET DE L'ACTION

DÉPENSES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. CHARGES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
60 – ACHAT	0	0	0	0	0	0
Prestations de services						0
Achats matières et fournitures						0
Achat de goûters						0
61 – SERVICES EXTÉRIEURS	0	0	0	0	0	0
Locations immobilières et mobilières						0
Entretien et réparation						0
Assurance						0
Documentation						0
62 – AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	0	0	0	0	0	0
Rémunérations intermédiaires et honoraires						0
Déplacements, missions						0
Frais postaux et de télécommunications						0
Services bancaires, autres						0
63 – IMPÔTS ET TAXES	0	0	0	0	0	0
Impôts et taxes sur rémunération						0
64 – CHARGES DE PERSONNEL	0	0	0	0	0	0
Rémunération des personnels,						0
Charges sociales,						0
Autres charges de personnel						0
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						0
66 – CHARGES FINANCIÈRES						0
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES						0
68 – DOTATION AUX AMORTISSEMENTS						0
II. CHARGES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
Charges fixes de fonctionnement						0
Frais financiers						0
SOUS-TOTAL DES CHARGES	0	0	0	0	0	0
86 – EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CHARGES SUPPLÉTIVES)	0	0	0	0	0	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations (locaux, électricité,...)						0
Mise à disposition de personnel						0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

RECETTES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. RESSOURCES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
70 – VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	0	0	0	0	0	0
Vente de marchandises						0
74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (2)	0	0	0	0	0	0
Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))						0
- DOCS / ACSÉ						0
-						0
Région						0
Département						0
- Conseil Général (Service des sports et jeunesse)						0
Commune						0
Organismes sociaux (à détailler):						0
- CAF						0
Fonds européens						0
CNASEA (emploi aidés)						0
Autres aides, dons ou subventions affectées						0
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE cotisations						0
76 – PRODUITS FINANCIERS						0
78 – REPORTS RESSOURCES NON UTILISÉES D'OPÉRATIONS ANTÉRIEURES						0
II. RESSOURCES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
						0
SOUS-TOTAL DES PRODUITS	0	0	0	0	0	0
87 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CONTREPARTIE DES CHARGES SUPPLÉTIVES)	0	0	0	0	0	0
Contrepartie de la mise à disposition de biens et prestations						0
Contrepartie de la mise à disposition de personnels						0
TOTAL	0	0	0	0	0	0

Je certifie exactes les informations contenues dans cette fiche.

À : MARGUERITES

Le : 12/8/05/2016



Signature du responsable légal

Le 12/8/05/2016

Nemi NICOLAS

A.7

BILAN DU PROJET

LIBRE EXPRESSION

Globalement, quel bilan tirez-vous de la mise en œuvre de votre projet Clas pour l'année scolaire 2026-2027 ?

Nous avons pu constater des besoins importants autour du soutien à la parentalité et de l'accompagnement individualisé des familles. Les différentes actions menées ont permis de constater l'importance de renforcer les temps d'échanges avec les parents afin de favoriser leur implication dans le parcours scolaire de leurs enfants et de consolider le lien famille-école. Au cours de l'année, les professionnels ont observé que les familles exprimaient davantage de besoins d'écoute, de conseils et d'accompagnement dans leur rôle éducatif. Les équipes éducatives ont également souligné la nécessité de développer un travail plus approfondi autour de l'autonomie des enfants, de la méthodologie en lien avec les parents. Ce constat a conduit à une réflexion sur l'organisation du dispositif. Afin de privilégier la qualité de l'accompagnement et de dégager davantage de temps pour le soutien à la parentalité, le choix a été fait de réduire le nombre de temps collectifs, en passant de six groupes à quatre. Cette évolution permettra de renforcer l'accompagnement individualisé des familles, de proposer davantage de temps de dialogue avec les parents et de développer des actions plus adaptées à leurs besoins.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans le cadre de votre projet Clas ?

La principale difficulté rencontrée concerne la mobilisation et la disponibilité des familles. Malgré leur intérêt pour le dispositif, certains parents rencontrent des freins liés aux contraintes professionnelles, à l'organisation familiale. Cela peut parfois limiter leur participation aux temps collectifs ou aux échanges proposés. Une autre difficulté était la logistique quant à l'organisation entre la sortie des écoles et le début de l'atelier CLAS.

Quels ont été les points forts de votre projet Clas ?

Le point fort du projet CLAS est la diversité des profils des familles et le lien qui se crée entre les jeunes, une véritable cohésion de groupe qui permet de maintenir une assiduité et un suivi sur l'ensemble de l'année scolaire.

Sur quels aspects auriez-vous besoin d'être accompagnés concernant le Clas ?

Nous avons besoin d'être accompagnée sur la rédaction des appels à projets/bilan qui changent/évoluent chaque année.

5.1

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 2

DIAGNOSTIC, REPÉRAGE ET PROPOSITION À LA FAMILLE

Précisez comment vous avez conçu cette étape

Cette étape a été conçue comme un temps essentiel d'identification des besoins de l'enfant et de construction d'une relation de confiance avec les familles. Elle repose sur une démarche partenariale, individualisée et participative permettant de prendre en compte à la fois les difficultés scolaires de l'enfant, son environnement familial et les attentes des parents. Le repérage des enfants s'effectue en lien étroit avec les établissements scolaires, les partenaires éducatifs du territoire, les observations des professionnels du Centre Social ainsi qu'à partir des demandes exprimées par les familles elles-mêmes. Cette collaboration permet d'identifier les enfants pouvant bénéficier du dispositif CLAS, notamment ceux rencontrant des difficultés d'apprentissage, de méthodologie, de confiance en soi, d'autonomie ou des difficultés dans la gestion des émotions et des relations avec les autres. L'étape de diagnostic débute par un premier échange avec la famille afin de présenter les objectifs du dispositif et de recueillir ses attentes. Une réunion d'information collective ainsi qu'un entretien individuel sont ensuite proposés afin d'évaluer les besoins de l'enfant, mais également de mieux comprendre le contexte familial, les relations parents-enfants et les éventuelles difficultés rencontrées par les parents dans l'accompagnement éducatif et émotionnel de leur enfant. Dans la continuité du précédent projet, le choix a été fait de réduire le nombre de collectifs afin de consacrer davantage de temps au soutien à la parentalité et à l'accompagnement individualisé des familles. Cette organisation permet de renforcer les temps d'écoute, d'échanges et de co-construction avec les parents afin de mieux les accompagner dans leur rôle éducatif. La thématique des émotions constitue le fil conducteur de cette action. Elle a été choisie au regard des besoins repérés chez les enfants et les familles autour de l'expression des émotions, de la gestion des conflits, du vivre-ensemble et du développement de la confiance en soi. Le projet visera ainsi à aider les enfants à identifier, comprendre et exprimer leurs émotions de manière adaptée, tout en donnant aux parents des outils et des espaces d'échanges pour mieux accompagner leur enfant au quotidien.

Votre projet repose-t-il sur des diagnostics préexistants ? Si oui, lesquels ? Quelles sont les difficultés ou attentes des parents, des équipes éducatives ?

Le projet repose sur plusieurs diagnostics préexistants construits à partir des observations menées par les professionnels du Centre Social, des échanges avec les établissements scolaires et des retours des familles accompagnées lors des précédentes actions CLAS. Ces constats ont mis en évidence des besoins importants autour de l'accompagnement à la parentalité, du lien famille-école et du soutien des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Au regard de ces éléments, nous avons fait le choix de diminuer le nombre d'actions collectives afin de consacrer davantage de temps à l'accompagnement des familles et au développement du projet de parentalité. Cette orientation répond à une demande forte des parents, qui expriment souvent un besoin d'écoute, de soutien et d'échanges autour de leur rôle éducatif, mais également des difficultés liées à la compréhension des attentes scolaires, à la gestion des relations intrafamiliales ou encore au manque de confiance dans leur capacité à accompagner leur enfant. Les équipes éducatives relèvent également des besoins importants concernant l'autonomie des enfants, le manque de méthodologie, les difficultés de concentration et parfois une faible implication des familles dans le suivi scolaire. Elles expriment ainsi l'attente d'un accompagnement renforçant le lien entre les parents, l'école et les structures de proximité. Dans cette perspective, le projet CLAS a été pensé comme un espace favorisant à la fois la réussite éducative de l'enfant et le soutien à la parentalité. Le temps dégagé par la réduction des actions collectives permettra de proposer davantage de temps d'échanges individualisés avec les parents, des moments conviviaux, ainsi que des actions favorisant la valorisation des compétences parentales et le renforcement du dialogue avec l'école. Par ailleurs, l'action s'articulera autour de la thématique des cultures émotions. La thématique des émotions a ainsi été choisie comme fil conducteur du projet afin de répondre aux besoins identifiés chez les enfants et les familles. À travers des ateliers, des temps d'échanges parents-enfants et des supports ludiques et éducatifs, le projet visera à favoriser l'expression des émotions, le dialogue intrafamilial, le bien-être des enfants et le renforcement du lien parent-enfant.

Remplir une fiche par action.

5.2

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 2

LOCALISATION

LE TERRITOIRE

- ☐ Éducation prioritaire⁵
☐ Z.U.S.
 ☐ Cité Éducative
 ☐ Contrat de Ville
- ☒ Autres (*Précisez*) : PEDT- Contrat de Ville - Territoire de veille active

Nom du quartier : _____

Adresse précise du lieu de l'action

7 ter Rue des Cévennes 30320 Marguerittes

Nature du local utilisé

Superficie en m² : _____

- Locaux scolaires :
 ☒ École
 ☐ Collège
 ☐ Lycée
- ou Équipements de quartier
 ☒ Municipal
 ☐ Associatif ou privé

Etablissement(s) de provenance des enfants

École élémentaire De Marcieu

PUBLIC

Indiquez le nombre d'enfants qui seront accueillis lors de cette action.

PUBLIC	PRIMAIRE	COLLÈGE	LYCÉE
NOMBRE D'ENFANTS ⁷	12		
Dont E.N.A.F. ⁸			
TOTAL	12		

Remplir une fiche par action.

5.3

DESCRIPTION DU COLLECTIF ENFANTS (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 2

CONTENU DE L'ACTION

Quel(s) espace(s) de travail allez-vous utiliser (ex. salle de classe, appartement, BCD, ludothèque, salle informatique, ...) ?

Salle du Centre Social, ludothèque, salle informatique

Quels apports méthodologiques donnerez-vous aux enfants par rapport à leur scolarité ? Quelles disciplines scolaires aborderez-vous ?

Apports méthodologiques : la compréhension et la reformulation des consignes, les techniques de mémorisation et de concentration, l'aide à la prise de parole et à l'expression orale, le développement de l'autonomie dans la réalisation des devoirs.

Les disciplines abordées seront par exemple : le français (lecture, écriture avec l'aide d'un tablier à histoire), les mathématiques (calcul, table de multiplication...), l'histoire-géographie, l'anglais, sous forme d'initiation et de jeux.

Quels apports culturels (pratiques artistiques, scientifiques, ...) allez-vous mettre en place ?

L'objectif principal de l'année est de travailler sur les émotions pour cela :

Ateliers d'arts plastiques et dessin : conception d'une œuvre

Ateliers théâtre : jeux d'expression

Ateliers lectures : confection d'un tablier à histoire

Ferez-vous appel à des intervenants extérieurs sur ces ateliers ?

Oui par exemple pour la confection du tablier à histoire

Quel matériel pédagogique utiliserez-vous ?

- des fournitures scolaires
- des supports pédagogiques : des livres, albums jeunesse et contes autour des émotions
- des jeux éducatifs favorisant les apprentissages et la coopération (jeux de logique, memory, jeux de société éducatifs)
- matériel créatif et artistique : peinture, feutres, crayons de couleur, papier créatif
- des outils numériques : tablettes, matériels vidéos et photos

Quelles méthodes pédagogiques ont été prévues (petits groupes, tutorat, ...) ?

En fonction du collectif, des attentes et besoins des familles les ateliers fonctionneront par petit groupe binômes, trinômes afin de faciliter l'évolution autonome mais également le travail de groupe. Des productions pourront être réalisées de manière collective ou individuelle.

5.4

DESCRIPTION DU COLLECTIF ENFANTS (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 2

DÉROULEMENT DE L'ACTION

JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HORAIRE	de _____ à _____	de <u>16h30</u> à <u>18h</u>	de _____ à _____	de <u>16h30</u> à <u>18h</u>	de _____ à _____	de _____ à _____

Indiquez, pour cette action :

Le nombre de semaines d'activité : 36 semaines par an (1).

Le nombre d'heures hebdomadaires : 3 heures par semaine (2).

Le nombre d'heures de coordination : 109 heures par an (3).

Soit une durée totale de l'action ((1 X 2) + 3) de 217 heures.

ENCADREMENT

Indiquez sur le tableau ci-dessous, le nombre et le statut des intervenants concernés uniquement pour cette action.

		Coordonnateur du Projet global pour l'organisme	Accompagnateurs	Intervenants extérieurs
Bénévoles		_____	_____	_____
Salariés	Permanents de la structure	<u>1</u>	_____	_____
	Vacataires	_____	<u>2</u>	_____
TOTAL		_____	<u>2</u>	_____

Modalités de recrutement des intervenants

Les recrutements se feront à partir de mi-juin.

Une formation est-elle prévue pour les intervenants ☐ Oui ☐ Non

Si OUI, précisez la durée, le contenu de la formation et l'organisme de formation

Remplir une fiche par action.

5.5

DESCRIPTION DU COLLECTIF ENFANTS (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 2

ENCADREMENT

Nombre d'accompagnateurs prévus pour l'action : 2

Liste nominative à remplir pour chaque action, en indiquant pour chacune des personnes, responsable(s) et intervenant(s) : leur statut, leur qualification ou leur diplôme.

Si vous n'avez pas encore constitué votre équipe, vous devrez nous faire parvenir ce document dès le démarrage de votre action.

NOM ET PRÉNOM	STATUT (bénévole, salarié en CDD ou CDI)	QUALIFICATION OU DIPLÔME, pour les bénévoles, précisez éventuellement la profession	E-MAIL
Vacataire 1	☐ BÉNÉVOLE ☒ CDD ☐ CDI		
Vacataire 2	☐ BÉNÉVOLE ☒ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		

LA COORDINATION DES ACTIONS

Il y a un coordonnateur des actions : ☒ OUI ☐ NONIl est recruté spécifiquement : ☐ OUI ☒ NONSi NON Est-il chargé d'autres tâches au sein de votre organisme : ☒ OUI ☐ NON

Si OUI lesquelles (précisez) :

Il est chargé du recrutement des accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl organise l'encadrement ☒ OUI ☐ NONIl est chargé du suivi et de l'évaluation des accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl organise les formations ☐ OUI ☒ NONIl établit le lien entre les équipes enseignantes et les accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl met en relation les différentes parties (famille/animateurs/enseignants) ☒ OUI ☐ NONIL N'Y A PAS DE COORDINATION DES ACTIONS. POURQUOI ? *Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)*

Remplir une fiche par action.

5.6

BUDGET DES COLLECTIFS

ACTION N°

CE BUDGET DOIT ÊTRE ÉTABLI EN PRENANT EN COMPTE L'ENSEMBLE DES COÛTS DIRECTS ET INDIRECTS ET L'ENSEMBLE DES RESSOURCES AFFECTÉES AU PROJET, OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

Le poste le plus conséquent est la rémunération des accompagnateurs sur l'action.

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) du projet ?

Pas de participation financière

Pratiques tarifaires appliquées au projet (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuité

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné^B ?

Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc.

^B Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi qu'à de biens meubles (matériel, vêtements, etc.) ou immeubles, le tout inscrit dans le compte de l'association. Elles sont à distinguer des contributions volontaires ainsi que des méthodes d'enregistrement, l'articles 9 du plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-10 prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans le bilan et une possibilité d'inscription au compte de résultat.

5.7

BUDGET DES COLLECTIFS

DÉPENSES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. CHARGES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
60 – ACHAT						0
Prestations de services						0
Achats matières et fournitures						0
Achat de goûters						0
61 – SERVICES EXTÉRIEURS						0
Locations immobilières et mobilières						0
Entretien et réparation						0
Assurance						0
Documentation						0
62 – AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS						0
Rémunérations intermédiaires et honoraires						0
Déplacements, missions						0
Frais postaux et de télécommunications						0
Services bancaires, autres						0
63 – IMPÔTS ET TAXES						0
Impôts et taxes sur rémunération						0
64 – CHARGES DE PERSONNEL						0
Rémunération des personnels,						0
Charges sociales,						0
Autres charges de personnel						0
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						0
66 – CHARGES FINANCIÈRES						0
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES						0
68 – DOTATION AUX AMORTISSEMENTS						0
II. CHARGES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
Charges fixes de fonctionnement						
Frais financiers						
SOUS-TOTAL DES CHARGES	0	0	0	0	0	0
86 – EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CHARGES SUPPLÉTIQUES)						
Mise à disposition gratuite de biens et prestations (locaux, électricité,...)						
Mise à disposition de personnel						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

RECETTES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. RESSOURCES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
70 – VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES						
Vente de marchandises						
74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (2)						
Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))						
- DDGS / ACSÉ						
-						
Région						
Département						
- Conseil Général (Service des sports et jeunesse)						
Commune						
Organismes sociaux (à détailler):						
- CAF						
Fonds européens						
CNASEA (emploi aidés)						
Autres aides, dons ou subventions affectées						
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE cotisations						
76 – PRODUITS FINANCIERS						
78 – REPORTS RESSOURCES NON UTILISÉES D'OPÉRATIONS ANTÉRIEURES						
II. RESSOURCES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
SOUS-TOTAL DES PRODUITS						
87 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CONTREPARTIE DES CHARGES SUPPLÉTIQUES)						
Contrepartie de la mise à disposition de biens et prestations						
Contrepartie de la mise à disposition de personnels						
TOTAL						

Je certifie exactes les informations contenues dans cette fiche.

À : MarguillatLe : 28/05/26

Signature du responsable légal

Le PrésidentRem: Nicolas

5.1

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 3

DIAGNOSTIC, REPÉRAGE ET PROPOSITION À LA FAMILLE

Précisez comment vous avez conçu cette étape

Cette étape a été conçue comme un temps essentiel de repérage des besoins des collégiens et de construction d'une relation de confiance avec les familles. Elle repose sur une démarche partenariale, individualisée et participative permettant de prendre en compte à la fois les difficultés scolaires, les problématiques liées à l'adolescence, l'environnement familial ainsi que les attentes des parents. Le repérage des jeunes s'effectue en lien étroit avec les établissements scolaires, les équipes éducatives, les partenaires du territoire, les observations des professionnels du Centre Social ainsi qu'à partir des demandes des familles. Cette collaboration permet d'identifier les collégiens pouvant bénéficier du dispositif CLAS, notamment ceux rencontrant des difficultés d'organisation, de méthodologie, de motivation scolaire, de confiance en soi ou encore des difficultés relationnelles et comportementales. L'étape de diagnostic débute par un premier échange avec la famille afin de présenter les objectifs du dispositif et de recueillir les attentes du jeune et de ses parents. Une réunion d'information collective ainsi qu'un entretien individuel sont ensuite proposés afin d'évaluer les besoins du collégien, son rapport à la scolarité, son autonomie, mais également de mieux comprendre le contexte familial et les éventuelles difficultés rencontrées par les parents dans l'accompagnement éducatif de leur adolescent. Dans la continuité des précédents projets, le choix a été fait de réduire le nombre de collectifs afin de consacrer davantage de temps au soutien à la parentalité et à l'accompagnement individualisé des familles. Cette organisation permet de renforcer les temps d'écoute et d'échanges avec les parents, particulièrement autour des enjeux liés à l'adolescence, à la communication intrafamiliale, à l'autorité parentale, au suivi de la scolarité et à l'accompagnement vers l'autonomie. La thématique de la citoyenneté constitue le fil conducteur de cette action. Elle a été choisie au regard des besoins repérés chez les jeunes autour du vivre-ensemble, du respect des règles, de l'engagement, de la responsabilité, de l'usage des réseaux sociaux et de la place du jeune dans la société. Le projet visera ainsi à accompagner les collégiens dans le développement de leur esprit critique, de leur capacité à débattre, à coopérer et à devenir des citoyens responsables et respectueux des autres. Des ateliers thématiques, des débats, des projets collectifs, des actions solidaires ainsi que des temps d'échanges parents-jeunes permettront de favoriser la réflexion autour des valeurs citoyennes, du respect, de la solidarité et de la participation à la vie collective.

Votre projet repose-t-il sur des diagnostics préexistants ? Si oui, lesquels ? Quelles sont les difficultés ou attentes des parents, des équipes éducatives ?

Ces constats ont mis en évidence des besoins importants chez les collégiens autour de la citoyenneté, du vivre-ensemble, du respect des règles, de l'autonomie et de l'engagement dans la vie collective. Les équipes éducatives observent des difficultés liées au manque de confiance en soi, à la gestion des conflits, au comportement au sein du groupe, à l'usage des réseaux sociaux, à la difficulté à respecter le cadre collectif ou encore à un manque de motivation et d'implication dans la scolarité. Les familles expriment également des besoins d'accompagnement dans leur rôle parental face aux problématiques liées à l'adolescence. Certains parents rencontrent des difficultés dans la communication avec leur adolescent, dans le suivi de la scolarité, dans la gestion des écrans, de l'autorité ou encore dans l'accompagnement vers l'autonomie. Ils témoignent d'un besoin d'écoute, de soutien et d'espaces d'échanges pour mieux comprendre les enjeux liés à cette période de transition. Au regard de ces constats, nous avons fait le choix de réduire le nombre d'actions collectives afin de consacrer davantage de temps au travail autour de la parentalité et à l'accompagnement personnalisé des familles. Cette évolution permettra de renforcer les temps d'échanges avec les parents, de développer une relation de confiance plus approfondie et de proposer des actions mieux adaptées aux besoins repérés chez les adolescents et leurs familles. La thématique de la citoyenneté a ainsi été choisie comme fil conducteur du projet afin de répondre aux problématiques identifiées. À travers des ateliers, des débats, des projets collectifs et des temps d'échanges parents-jeunes, le projet visera à favoriser le vivre-ensemble, le respect, l'engagement citoyen, la responsabilisation des adolescents et le renforcement du dialogue au sein des familles.

Remplir une fiche par action.

5.2

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 3

LOCALISATION

LE TERRITOIRE

- ☐ Éducation prioritaire⁵
☐ Z.U.S.
 ☐ Cité Éducative
 ☐ Contrat de Ville

☒ Autres (*Précisez*) : PEDT- Contrat de Ville - Territoire de veille active

Nom du quartier : _____

Adresse précise du lieu de l'action

7 ter Rue des cévennes 30320 Marguerittes

Nature du local utilisé

Superficie en m² : _____

- Locaux scolaires : ☐ École ☒ Collège ☐ Lycée

 ou Équipements de quartier ☐ Municipal ☐ Associatif ou privé

Etablissement(s) de provenance des enfants

Collège Lou Castellas 30320 Marguerittes

PUBLIC

Indiquez le nombre d'enfants qui seront accueillis lors de cette action.

PUBLIC	PRIMAIRE	COLLÈGE	LYCÉE
NOMBRE D'ENFANTS ⁷		12	
Dont E.N.A.F. ⁸			
TOTAL	12		

Remplir une fiche par action.

5.3

DESCRIPTION DU COLLECTIF ENFANTS (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 3

CONTENU DE L'ACTION

Quel(s) espace(s) de travail allez-vous utiliser (ex. salle de classe, appartement, BCD, ludothèque, salle informatique, ...) ?

Salle du Centre Social, ludothèque, salle informatique

Quels apports méthodologiques donnerez-vous aux enfants par rapport à leur scolarité ? Quelles disciplines scolaires aborderez-vous ?

Apports méthodologiques : la compréhension et la reformulation des consignes, les techniques de mémorisation et de concentration, l'aide à la prise de parole et à l'expression orale, le développement de l'autonomie dans la réalisation des devoirs.
Les disciplines : français : travail autour de l'expression écrite et orale, débats ; l'histoire-géographie : réflexion autour des valeurs républicaines, des droits et devoirs, des institutions et de la citoyenneté ; les sciences et le numérique : sensibilisation aux réseaux sociaux, à l'usage responsable du numérique ; les arts et l'expression créative : création d'affiches, de supports de communication,

Quels apports culturels (pratiques artistiques, scientifiques, ...) allez-vous mettre en place ?

ateliers d'expression artistique autour des valeurs citoyennes (affiches)
 ateliers théâtre et jeux de rôle favorisant la prise de parole, l'écoute et la gestion des conflits ;
 réalisation de supports vidéo, podcast ou journal autour de thématiques citoyennes ;

Ferez-vous appel à des intervenants extérieurs sur ces ateliers ?

Quel matériel pédagogique utiliserez-vous ?

- des fournitures scolaires
- des supports pédagogiques adaptés aux niveaux scolaires des enfants : fiches d'organisation, outils de mémorisation, supports de débat,
- des jeux éducatifs et ressources (des livres, bandes dessinées, articles, supports documentaires et ressources autour de la citoyenneté,
- matériel créatif et artistique : peinture, feutres, crayons de couleur, papier créatif
- des outils numériques : tablettes, matériels vidéos et photos

Quelles méthodes pédagogiques ont été prévues (petits groupes, tutorat, ...) ?

En fonction du collectif, des attentes et besoins des familles les ateliers fonctionneront par petit groupe binômes, trinômes afin de faciliter l'évolution autonome mais également le travail de groupe. Des productions pourront être réalisées de manière collective ou individuelle.

5.4

DESCRIPTION DU COLLECTIF ENFANTS (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 3

DÉROULEMENT DE L'ACTION

JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HORAIRE	de _____ à _____	de _____ à _____	de 13h30 à 15 h	de _____ à _____	de 17 h à 18 h 30	de _____ à _____

Indiquez, pour cette action :

Le nombre de semaines d'activité : 36 semaines par an (1).

Le nombre d'heures hebdomadaires : 3 heures par semaine (2).

Le nombre d'heures de coordination : 109 heures par an (3).

Soit une durée totale de l'action ((1 X 2) + 3) de 217 heures.

ENCADREMENT

Indiquez sur le tableau ci-dessous, le nombre et le statut des intervenants concernés uniquement pour cette action.

		Coordonnateur du Projet global pour l'organisme	Accompagnateurs	Intervenants extérieurs
Bénévoles				
Salariés	Permanents de la structure	1		
	Vacataires		2	
TOTAL		1	2	

Modalités de recrutement des intervenants

Les recrutements se feront à partir de mi-juin.

Une formation est-elle prévue pour les intervenants ☐ Oui ☐ Non

Si OUI, précisez la durée, le contenu de la formation et l'organisme de formation

Remplir une fiche par action.

5.5

DESCRIPTION DU COLLECTIF ENFANTS (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 3

ENCADREMENT

Nombre d'accompagnateurs prévus pour l'action : 2

Liste nominative à remplir pour chaque action, en indiquant pour chacune des personnes, responsable(s) et intervenant(s) : leur statut, leur qualification ou leur diplôme.

Si vous n'avez pas encore constitué votre équipe, vous devrez nous faire parvenir ce document dès le démarrage de votre action.

NOM ET PRÉNOM	STATUT (bénévole, salarié en CDD ou CDI)	QUALIFICATION OU DIPLÔME, pour les bénévoles, précisez éventuellement la profession	E-MAIL
Vacataire 1	☐ BÉNÉVOLE ☒ CDD ☐ CDI		
Vacataire 2	☐ BÉNÉVOLE ☒ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		

LA COORDINATION DES ACTIONS

Il y a un coordonnateur des actions : ☒ OUI ☐ NONIl est recruté spécifiquement : ☐ OUI ☒ NONSi NON Est-il chargé d'autres tâches au sein de votre organisme : ☒ OUI ☐ NON

Si OUI lesquelles (précisez) :

Il est chargé du recrutement des accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl organise l'encadrement ☒ OUI ☐ NONIl est chargé du suivi et de l'évaluation des accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl organise les formations ☐ OUI ☒ NONIl établit le lien entre les équipes enseignantes et les accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl met en relation les différentes parties (famille/animateurs/enseignants) ☒ OUI ☐ NONIL N'Y A PAS DE COORDINATION DES ACTIONS. POURQUOI ? *Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)*

Remplir une fiche par action.

5.6**BUDGET DES COLLECTIFS****ACTION N°**

CE BUDGET DOIT ÊTRE ÉTABLI EN PRENANT EN COMPTE L'ENSEMBLE DES COÛTS DIRECTS ET INDIRECTS ET L'ENSEMBLE DES RESSOURCES AFFECTÉES AU PROJET, OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

Le poste le plus conséquent est la rémunération des accompagnateurs sur l'action.

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) du projet ?

Pas de participation financière

Pratiques tarifaires appliquées au projet (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuité

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné⁸ ?

Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc.

⁸ : Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles, leur inscription en compte doit être souscrite si l'association dispose d'une information relative à la valorisation de ces contributions volontaires ainsi que des méthodes d'enregistrement établies.

⁹ : Le plan comptable des associations issu du règlement CRC n° 99-01 prévoit la mention de l'information quantitative ou à défaut qualitative, par exemple si une possibilité d'inscription en compte « rétro » au lieu du compte de résultat.

5.7

BUDGET DES COLLECTIFS

DÉPENSES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. CHARGES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
60 – ACHAT						0
Prestations de services						0
Achats matières et fournitures						0
Achat de goûters						0
61 – SERVICES EXTÉRIEURS						0
Locations immobilières et mobilières						0
Entretien et réparation						0
Assurance						0
Documentation						0
62 – AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS						0
Rémunérations intermédiaires et honoraires						0
Déplacements, missions						0
Frais postaux et de télécommunications						0
Services bancaires, autres						0
63 – IMPÔTS ET TAXES						0
Impôts et taxes sur rémunération						0
64 – CHARGES DE PERSONNEL						0
Rémunération des personnels,						0
Charges sociales,						0
Autres charges de personnel						0
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						0
66 – CHARGES FINANCIÈRES						0
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES						0
68 – DOTATION AUX AMORTISSEMENTS						0
II. CHARGES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
Charges fixes de fonctionnement						
Frais financiers						
SOUS-TOTAL DES CHARGES	0	0	0	0	0	0
86 – EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CHARGES SUPPLÉTIVES)						
Mise à disposition gratuite de biens et prestations (locaux, électricité,...)						
Mise à disposition de personnel						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

RECETTES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. RESSOURCES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
70 – VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES						
Vente de marchandises						
74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (2)						
Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))						
- DDCS / ACSÉ						
-						
Région						
Département						
- Conseil Général (Service des sports et jeunesse)						
Commune						
Organismes sociaux (à détailler):						
- CAF						
Fonds européens						
CNASEA (emploi aidés)						
Autres aides, dons ou subventions affectées						
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE cotisations						
76 – PRODUITS FINANCIERS						
78 – REPORTS RESSOURCES NON UTILISÉES D'OPÉRATIONS ANTÉRIEURES						
II. RESSOURCES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
SOUS-TOTAL DES PRODUITS						
87 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CONTREPARTIE DES CHARGES SUPPLÉTIVES)						
Contrepartie de la mise à disposition de biens et prestations						
Contrepartie de la mise à disposition de personnels						
TOTAL						

Je certifie exactes les informations contenues dans cette fiche.

À : MARGUERITES

Le : 28/05/26

Signature du responsable légal

Le Président

Remy Nicolas



A.7

BILAN DU PROJET

LIBRE EXPRESSION

Globalement, quel bilan tirez-vous de la mise en œuvre de votre projet Clas pour l'année scolaire 2026-2027 ?

Nous avons pu constater des besoins importants autour du soutien à la parentalité et de l'accompagnement individualisé des familles. Les différentes actions menées ont permis de constater l'importance de renforcer les temps d'échanges avec les parents afin de favoriser leur implication dans le parcours scolaire de leurs enfants et de consolider le lien famille-école. Au cours de l'année, les professionnels ont observé que les familles exprimaient davantage de besoins d'écoute, de conseils et d'accompagnement dans leur rôle éducatif. Les équipes éducatives ont également souligné la nécessité de développer un travail plus approfondi autour de l'autonomie des enfants, de la méthodologie en lien avec les parents. Ce constat a conduit à une réflexion sur l'organisation du dispositif. Afin de privilégier la qualité de l'accompagnement et de dégager davantage de temps pour le soutien à la parentalité, le choix a été fait de réduire le nombre de temps collectifs, en passant de six groupes à quatre. Cette évolution permettra de renforcer l'accompagnement individualisé des familles, de proposer davantage de temps de dialogue avec les parents et de développer des actions plus adaptées à leurs besoins.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans le cadre de votre projet Clas ?

La principale difficulté rencontrée concerne la mobilisation et la disponibilité des familles. Malgré leur intérêt pour le dispositif, certains parents rencontrent des freins liés aux contraintes professionnelles, à l'organisation familiale. Cela peut parfois limiter leur participation aux temps collectifs ou aux échanges proposés. Une autre difficulté était la logistique quant à l'organisation entre la sortie des écoles et le début de l'atelier CLAS.

Quels ont été les points forts de votre projet Clas ?

Le point fort du projet CLAS est la diversité des profils des familles et le lien qui se crée entre les jeunes, une véritable cohésion de groupe qui permet de maintenir une assiduité et un suivi sur l'ensemble de l'année scolaire.

Sur quels aspects auriez-vous besoin d'être accompagnés concernant le Clas ?

Nous avons besoin d'être accompagnée sur la rédaction des appels à projets/bilan qui changent/évoluent chaque année.

5.1

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 4

DIAGNOSTIC, REPÉRAGE ET PROPOSITION À LA FAMILLE

Précisez comment vous avez conçu cette étape

Cette étape a été conçue comme un temps essentiel de repérage des besoins des enfants et des adolescents ainsi que de construction d'une relation de confiance avec les familles. Elle repose sur une démarche partenariale, individualisée et participative permettant de prendre en compte à la fois les difficultés scolaires, les besoins liés au développement personnel, l'environnement familial ainsi que les attentes des parents. Le repérage des enfants et collégiens s'effectue en lien étroit avec les établissements scolaires, les équipes éducatives, les partenaires du territoire, les observations des professionnels du Centre Social ainsi qu'à partir des demandes des familles. Cette collaboration permet d'identifier les jeunes pouvant bénéficier du dispositif CLAS, notamment ceux rencontrant des difficultés de confiance en eux, de valorisation personnelle, de motivation scolaire, d'expression orale, de relations aux autres ou d'autonomie dans les apprentissages. L'étape de diagnostic débute par un premier échange avec la famille afin de présenter les objectifs du dispositif et de recueillir les attentes de l'enfant, du jeune et de ses parents. Une réunion d'information collective ainsi qu'un entretien individuel sont ensuite proposés afin d'évaluer les besoins de chaque participant, son rapport à la scolarité, sa confiance en lui, son autonomie et ses relations sociales, mais également de mieux comprendre le contexte familial et les éventuelles difficultés rencontrées par les parents dans l'accompagnement éducatif de leur enfant. Dans la continuité des précédents projets, le choix a été fait de réduire le nombre de collectifs afin de consacrer davantage de temps au soutien à la parentalité et à l'accompagnement personnalisé des familles. Cette organisation permet de renforcer les temps d'écoute et d'échanges avec les parents afin de mieux les accompagner dans leur rôle éducatif, de valoriser leurs compétences parentales et de favoriser une relation de confiance durable avec les familles. La thématique de l'estime de soi constitue le fil conducteur de cette action. Elle a été choisie au regard des besoins repérés chez les enfants et les adolescents autour de la confiance en soi, de la valorisation des compétences, de la gestion du regard des autres, de l'expression des émotions et de la capacité à trouver sa place au sein du groupe. Le projet visera ainsi à permettre aux jeunes de mieux se connaître, de prendre confiance en leurs capacités et de développer une image positive d'eux-mêmes afin de favoriser leur épanouissement personnel et leur réussite scolaire.

Votre projet repose-t-il sur des diagnostics préexistants ? Si oui, lesquels ? Quelles sont les difficultés ou attentes des parents, des équipes éducatives ?

Ces différents constats ont mis en évidence des besoins importants chez les enfants et les adolescents autour de la confiance en soi, de la valorisation personnelle, de l'expression orale, de l'autonomie et des relations aux autres. Les équipes éducatives observent régulièrement des difficultés liées au manque d'estime de soi, à la peur de l'échec, au découragement scolaire, à une faible participation en classe, ainsi qu'à des difficultés à trouver leur place au sein du groupe. Les professionnels constatent également que ces fragilités peuvent avoir des conséquences sur les apprentissages, la motivation, le comportement et les relations sociales des jeunes. Certains enfants et collégiens manquent de confiance dans leurs capacités, ont des difficultés à exprimer leurs émotions ou à valoriser leurs réussites, ce qui peut freiner leur engagement dans la scolarité et les activités collectives. Les familles expriment quant à elles des besoins d'accompagnement dans leur rôle parental, notamment pour mieux soutenir leur enfant dans son parcours scolaire et personnel. Certains parents rencontrent des difficultés à encourager leur enfant, à gérer le manque de confiance ou à maintenir une communication autour des apprentissages et du quotidien. Ils témoignent également d'un besoin d'écoute, de conseils et de temps d'échanges avec les professionnels. Au regard de ces constats, nous avons fait le choix de réduire le nombre d'actions collectives afin de consacrer davantage de temps au soutien à la parentalité et à l'accompagnement individualisé des familles. Cette organisation permettra de renforcer les temps d'écoute et d'échanges avec les parents, de mieux prendre en compte les besoins de chaque enfant et adolescent et de développer des actions davantage adaptées aux réalités familiales. La thématique de l'estime de soi a ainsi été choisie comme fil conducteur du projet afin de répondre aux problématiques identifiées. À travers des ateliers d'expression, des activités valorisantes, des projets collectifs et des temps d'échanges parents-enfants, le projet visera à renforcer la confiance en soi, l'expression personnelle, la valorisation des compétences. En effet, ces aspects seront d'autant plus valorisés car nous avons fait le choix d'un collectif mixte pour permettre aux jeunes plus âgés d'être valorisés en ce sens.

Remplir une fiche par action.

5.2

DESCRIPTION DE L'ACTION (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 4

LOCALISATION

LE TERRITOIRE

- ☐ Éducation prioritaire⁵
☐ Z.U.S.
 ☐ Cité Éducative
 ☐ Contrat de Ville
 ☒ Autres (*Précisez*) : PEDT- Contrat de Ville - Territoire de veille active

Nom du quartier : _____

Adresse précise du lieu de l'action

7 ter Rue des Cévennes

Nature du local utilisé

Superficie en m² : _____

- Locaux scolaires ; ☐ École ☐ Collège ☐ Lycée
 ou Équipements de quartier ☐ Municipal ☒ Associatif ou privé

Etablissement(s) de provenance des enfants

Ecole élémentaire De Marcieu
 Ecole élémentaire Peyrouse
 Collège Lou Castellas

PUBLIC

Indiquez le nombre d'enfants qui seront accueillis lors de cette action.

PUBLIC	PRIMAIRE	COLLÈGE	LYCÉE
NOMBRE D'ENFANTS ⁷	6	6	
Dont E.N.A.F. ⁸			
TOTAL	12		

Remplir une fiche par action.

5.3

DESCRIPTION DU COLLECTIF ENFANTS (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 4

CONTENU DE L'ACTION

Quel(s) espace(s) de travail allez-vous utiliser (ex. salle de classe, appartement, BCD, ludothèque, salle informatique, ...) ?

Salle du Centre Social, ludothèque, salle informatique, espace extérieur

Quels apports méthodologiques donnerez-vous aux enfants par rapport à leur scolarité ? Quelles disciplines scolaires aborderez-vous ?

- l'organisation du travail scolaire et la gestion du temps
- la compréhension et la reformulation des consignes
- les techniques de mémorisation
- l'expression orale et écrite
- la valorisation des réussites et le renforcement de la confiance en soi.

Quels apports culturels (pratiques artistiques, scientifiques, ...) allez-vous mettre en place ?

- ateliers d'arts plastiques et créations collectives autour de l'image de soi et des émotions
- ateliers théâtre, jeux d'expression et mises en situation favorisant la confiance en soi,
- ateliers d'écriture et création de supports valorisant les réussites et les talents de chacun ;
- activités autour de la photographie, de la vidéo ou du numérique afin de travailler l'image de soi de manière positive

Ferez-vous appel à des intervenants extérieurs sur ces ateliers ?

Oui, rencontres avec des artistes, intervenants travaillant autour de l'expression de soi et du bien-être.

Quel matériel pédagogique utiliserez-vous ?

- des fournitures scolaires
- des supports pédagogiques adaptés aux niveaux scolaires des enfants : fiches d'organisation, outils de mémorisation,
- des jeux éducatifs et supports favorisant le bien-être et la relaxation : tapis, coussins, musique douce, gestion du stress
- matériel créatif et artistique : peinture, feutres, crayons de couleur, papier créatif
- des outils numériques : tablettes, matériels vidéos et photos

Quelles méthodes pédagogiques ont été prévues (petits groupes, tutorat, ...) ?

En fonction du collectif, des attentes et besoins des familles les ateliers fonctionneront par petit groupe binômes, trinômes afin de faciliter l'évolution autonome mais également le travail de groupe. Des productions pourront être réalisées de manière collective ou individuelle. Le travail entre pairs et la transmission des savoirs entre les jeunes et la mixité des âges sera un appui dans la méthode pédagogique.

5.4

DESCRIPTION DU COLLECTIF ENFANTS (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 4

DÉROULEMENT DE L'ACTION

JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
HORAIRES	de _____	de 17 h _____	de _____	de _____	de 17 h _____	de _____
	à _____	à 18 h 30 _____	à _____	à _____	à 18 h 30 _____	à _____

Indiquez, pour cette action :

Le nombre de semaines d'activité : 36 semaines par an (1).

Le nombre d'heures hebdomadaires : 3 heures par semaine (2).

Le nombre d'heures de coordination : 109 heures par an (3).

Soit une durée totale de l'action ((1 X 2) + 3) de 217 heures.

ENCADREMENT

Indiquez sur le tableau ci-dessous, le nombre et le statut des intervenants concernés uniquement pour cette action.

		Coordonnateur du Projet global pour l'organisme	Accompagnateurs	Intervenants extérieurs
Bénévoles		_____	_____	_____
Salariés	Permanents de la structure	1	_____	_____
	Vacataires	_____	2	_____
TOTAL		1	2	_____

Modalités de recrutement des intervenants

Les recrutements se feront à partir de mi-juin.

Une formation est-elle prévue pour les intervenants ☐ Oui ☐ Non

Si OUI, précisez la durée, le contenu de la formation et l'organisme de formation

5.5

DESCRIPTION DU COLLECTIF ENFANTS (UNE FICHE PAR ACTION)

ACTION N° 4

ENCADREMENT

Nombre d'accompagnateurs prévus pour l'action : 2

Liste nominative à remplir pour chaque action, en indiquant pour chacune des personnes, responsable(s) et intervenant(s) :

leur statut, leur qualification ou leur diplôme.

Si vous n'avez pas encore constitué votre équipe, vous devrez nous faire parvenir ce document dès le démarrage de votre action.

NOM ET PRÉNOM	STATUT (bénévole, salarié en CDD ou CDI)	QUALIFICATION OU DIPLÔME, pour les bénévoles, précisez éventuellement la profession	E-MAIL
Vacataire 1	☐ BÉNÉVOLE ☒ CDD ☐ CDI		
Vacataire 2	☐ BÉNÉVOLE ☒ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		
	☐ BÉNÉVOLE ☐ CDD ☐ CDI		

LA COORDINATION DES ACTIONS

Il y a un coordonnateur des actions : ☒ OUI ☐ NONIl est recruté spécifiquement : ☐ OUI ☒ NONSi NON Est-il chargé d'autres tâches au sein de votre organisme : ☒ OUI ☐ NON

Si OUI lesquelles (précisez) :

Il est chargé du recrutement des accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl organise l'encadrement ☒ OUI ☐ NONIl est chargé du suivi et de l'évaluation des accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl organise les formations ☐ OUI ☒ NONIl établit le lien entre les équipes enseignantes et les accompagnateurs ☒ OUI ☐ NONIl met en relation les différentes parties (famille/animateurs/enseignants) ☒ OUI ☐ NONIL N'Y A PAS DE COORDINATION DES ACTIONS. POURQUOI ? *Détaillez pour plus de précisions (joindre les outils et donner des exemples)*

Remplir une fiche par action.

5.6

BUDGET DES COLLECTIFS

ACTION N°

CE BUDGET DOIT ÊTRE ÉTABLI EN PRENANT EN COMPTE L'ENSEMBLE DES COÛTS DIRECTS ET INDIRECTS ET L'ENSEMBLE DES RESSOURCES AFFECTÉES AU PROJET, OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc.) :

Le poste le plus conséquent est la rémunération des accompagnateurs sur l'action.

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) du projet ?

Pas de participation financière

Pratiques tarifaires appliquées au projet (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Gratuité

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné⁸ ?

Préciser leur nature, leur forme, leur origine, le mode de valorisation retenu, etc.

⁸ : Les « contributions volontaires » correspondent au bénéfice des personnes ainsi que de biens meubles (matériels, véhicules, etc.) ou immeubles, leur inscription en compte doit être possible lorsque l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que des méthodes d'enregistrement fiables.

⁹ : Le plan comptable des associations issu du règlement CIRC n° 99-01 prévoit la mention d'une information quantitative ou, à défaut, qualitative, de la possession d'un bien ou d'un compte de résultat.

5.7

BUDGET DES COLLECTIFS

DÉPENSES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. CHARGES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
60 – ACHAT						0
Prestations de services						0
Achats matières et fournitures						0
Achat de goûters						0
61 – SERVICES EXTÉRIEURS						0
Locations immobilières et mobilières						0
Entretien et réparation						0
Assurance						0
Documentation						0
62 – AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS						0
Rémunérations intermédiaires et honoraires						0
Déplacements, missions						0
Frais postaux et de télécommunications						0
Services bancaires, autres						0
63 – IMPÔTS ET TAXES						0
Impôts et taxes sur rémunération						0
64 – CHARGES DE PERSONNEL						0
Rémunération des personnels,						0
Charges sociales,						0
Autres charges de personnel						0
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						0
66 – CHARGES FINANCIÈRES						0
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES						0
68 – DOTATION AUX AMORTISSEMENTS						0
II. CHARGES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
Charges fixes de fonctionnement						
Frais financiers						
SOUS-TOTAL DES CHARGES	0	0	0	0	0	0
86 – EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CHARGES SUPPLÉTIQUES)						
Mise à disposition gratuite de biens et prestations (locaux, électricité,...)						
Mise à disposition de personnel						
TOTAL	0	0	0	0	0	0

RECETTES	ACTION 1	ACTION 2	ACTION 3	ACTION 4	ACTION 5	TOTAL
I. RESSOURCES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
70 – VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES						
Vente de marchandises						
74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (2)						
Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))						
- DDPS / ACSE						
Région						
Département						
- Conseil Général (Service des sports et jeunesse)						
Commune						
Organismes sociaux (à détailler):						
- CAF						
Fonds européens						
CNASEA (emploi aidés)						
Autres aides, dons ou subventions affectées						
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE cotisations						
76 – PRODUITS FINANCIERS						
78 – REPORTS RESSOURCES NON UTILISÉES D'OPÉRATIONS ANTÉRIEURES						
II. RESSOURCES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION						
SOUS-TOTAL DES PRODUITS						
87 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (CONTREPARTIE DES CHARGES SUPPLÉTIQUES)						
Contrepartie de la mise à disposition de biens et prestations						
Contrepartie de la mise à disposition de personnels						
TOTAL						

Je certifie exactes les informations contenues dans cette fiche.

À : MargueritesLe : 28/05/26

Signature du responsable légal

Le Président
Remy Nicolas



ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623>

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
☒ en numéraire (argent)	☐ première demande	☐ fonctionnement global	☐ annuelle ou ponctuelle
☐ en nature	☒ renouvellement (ou poursuite)	☐ projets(s)/action(s)	☐ pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- ☐ **État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- ☐ **Conseil régional**
Direction/Service
- ☒ **Conseil départemental**
Direction/Service
- ☐ **Commune ou Intercommunalité**
Direction/Service
- ☐ **Établissement public**
- ☒ **Autre (préciser)** Caisse d'Allocations Familiales

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : Etablissement Public Administratif Centre Social ESCAL

Sigle de l'association : ESCAL Site web: https://www.escal.asso.fr/

1.2 Numéro Siret : 930 043 245 00016

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : NC
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date
Volume : Folio : Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : 7 TER RUE DES CEVENNES

Code postal : 30320 Commune : MARGUERITES

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : NICOLAS Prénom : Rémi

Fonction : Président de l'EPA Centre Social ESCAL

Téléphone : Courriel : contact@escal.asso.fr

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : DUMAS Prénom : David

Fonction : Directeur

Téléphone : 06 23 54 62 54 Courriel : ddumas@escal.asso.fr

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)?

☒ oui ☐ non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

Agrément Centre Social

attribué par

CAF du GARD

en date du :

01/01/2026

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

☐ oui ☐ non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?

☐ oui ☐ non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....
Francas du Gard

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non ☐ oui ☐ Si oui, lesquelles?

.....

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée : ☐

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	30 personnes
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	
Nombre total de salariés :	
dont nombre d'emplois aidés	0
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	13.74 ETP
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	10 MAD
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	59 associations adhérentes

5. Budget¹ de l'association

Année 26 ou exercice du 01/01/2026 au 31/12/26

budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	50700	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	321289
Achats matières et fournitures	50700	73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	1320436
Autres fournitures (6042+60622+6064)		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	21354
61 - Services extérieurs	56218	État (74718 - Participations État)	
Locations	972		
Entretien et réparation	23879		
Assurance	30247	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	1120		
62 - Autres services extérieurs	564738	Conseil-s Départemental (aux) :	124100
Rémunérations intermédiaires et honoraires	162400		
Publicité, publication	5307		
Déplacements, missions	10300	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	652011
Services bancaires, autres	386731		
63 - Impôts et taxes	22993		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes	22993	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	522971
64 - Charges de personnel	928351	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	648096	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	280255	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	13500	75 - Autres produits de gestion courante	2275
Droits utilisation - Informatique nuage (6581)	13500	756. Cotisations	2275
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	4500	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	3000	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	1644000	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	1644000
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	1644000	TOTAL DONT CVN	1644000

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Projet n°

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projetVotre demande est adressée à la politique de la ville ? ☐ oui**Intitulé :**

CLAS 2026-2027

Objectifs :

Elargir les centres d'intérêts et promouvoir les apprentissages de la citoyenneté par une ouverture sur des ressources artistiques, culturelles, sportives et sociales
 Favoriser la réussite scolaire, éducative et sociale des enfants et des jeunes
 Informer, orienter et conseiller les familles dans leur rôle éducatif
 Transmettre aux jeunes des techniques ludiques d'apprentissages dans un rôle éducatif
 Agir en complémentarité avec l'Ecole
 Permettre aux jeunes de créer du lien avec d'autres jeunes du territoire
 Renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe
 Favoriser la participation et l'engagement des enfants et des jeunes
 Favoriser l'ouverture d'esprit
 Favoriser la construction personnelle et l'estime de soi

Description :

Le Centre Social a engagé cette année une réflexion autour du dispositif CLAS afin de mieux répondre aux besoins des enfants, des familles et des partenaires éducatifs du territoire. Cette démarche de réévaluation a été menée en concertation avec les établissements scolaires, les familles ainsi que les professionnels intervenant auprès des enfants et des parents, dans une volonté commune d'optimiser le fonctionnement du CLAS, de renforcer sa cohérence éducative et de développer davantage le travail autour de la parentalité.

Les échanges réalisés ont mis en évidence des besoins importants concernant l'accompagnement des familles dans leur rôle éducatif, le renforcement du lien famille-école ainsi que la nécessité de proposer un accompagnement plus individualisé des enfants et des parents. Les professionnels ont également constaté que le fonctionnement précédent, organisé autour de six collectifs, limitait le temps disponible pour les échanges avec les familles et l'accompagnement à la parentalité. Au regard de ces constats, le choix a été fait de faire évoluer l'organisation du dispositif en passant de six à quatre collectifs CLAS. Cette nouvelle organisation vise à privilégier la qualité de l'accompagnement, à renforcer les temps d'écoute et de dialogue avec les familles et à permettre un suivi plus individualisé des enfants. Ce fonctionnement permettra également d'avoir davantage de temps pour développer des actions de soutien à la parentalité, des rencontres avec les parents, des temps d'échanges parents-enfants ainsi qu'un accompagnement renforcé autour des questions éducatives et de la scolarité.

Le projet se décline de la manière suivante : un collectif CLAS à destination des élèves de l'école élémentaire Peyrouse sur la thématique "Les cultures du monde" ; un collectif CLAS au sein de l'école élémentaire De Marcieu sur la thématique "Les émotions" ; un collectif CLAS à destination des jeunes du collège Lou Castellat avec pour thématique "La citoyenneté" et pour finir un collectif mélangeant les élémentaires et les collégiens avec pour thématique "L'estime de soi". Ce nouveau fonctionnement permettra de renforcer la coopération entre les différents acteurs éducatifs, d'améliorer le repérage des besoins des enfants et de faciliter la participation des familles. Il favorisera également une meilleure continuité éducative entre le temps scolaire, le temps familial et les actions proposées dans le cadre du CLAS.

À travers ce projet, le Centre Social réaffirme sa volonté de soutenir la réussite éducative des enfants, de renforcer l'accompagnement à la parentalité et de développer une dynamique partenariale de proximité au service des familles du territoire.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Le dispositif CLAS s'adresse prioritairement aux familles des établissements scolaires École élémentaire Peyrouse, École élémentaire De Marcieu et le collège Lou Castellat. Les collectifs mis en place au sein des écoles concernent les enfants scolarisés en école élémentaire, âgés de 6 à 11 ans et de 11 à 15 ans. Ainsi que leurs familles, avec une attention particulière portée aux enfants rencontrant des besoins d'accompagnement dans leur parcours scolaire et éducatif. Le collectif CLAS proposé au sein du Centre social est quant à lui destiné à l'ensemble des familles sans limite de territoire, ayant un jeune âgé de 11 à 15 ans.

Projet n°

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Les écoles se trouvent sur la commune de Marguerittes mais l'ensemble des familles du territoire et des extérieurs peuvent bénéficier du CLAS.

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Les collectifs CLAS bénéficieront de locaux adaptés au sein du Centre social. Les espaces mis à disposition permettront de travailler dans un cadre adapté. Le matériel mobilisé comprendra : du mobilier adapté (tables, chaises...) ; du matériel pédagogique et éducatif ; des fournitures scolaires ; des supports ludiques et culturels (ludothèque) ; du matériel informatique et un accès aux outils numériques selon les besoins des enfants et des activités proposées. Chaque collectif CLAS sera encadré par deux professionnels et/ou vacataires et/ou bénévoles. Cette présence de deux encadrants par groupe permet d'assurer un suivi individualisé des enfants, de favoriser une dynamique collective. L'animatrice familles sera chargée de la coordination du dispositif CLAS.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI	1	
dont en CDD	8	
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

☒ oui ☐ non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) au

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

- Taux de participation des enfants et des jeunes aux sorties et ateliers
- Diversité des partenaires mobilisés-
- Capacité des jeunes à exprimer leurs découvertes et centres d'intérêts
- Favoriser la réussite scolaire, éducative et sociale des enfants et des jeunes
- Assiduité des participants aux séances CLAS
- Évolution de l'autonomie dans le travail scolaire-
- Retours des familles et des équipes enseignantes-
- Informer, orienter et conseiller les familles dans leur rôle éducatif
- Nombre de rencontres et temps d'échanges avec les familles
- Qualité du lien familles/équipe éducative-
- Transmettre aux jeunes des techniques ludiques d'apprentissages dans un rôle éducatif
- Participation active des jeunes pendant les séances
- Acquisition de méthodes de travail et d'organisation
- Mise en cohérence des objectifs éducatifs entre l'école et le CLAS
- Repérage partagé des besoins des enfants
- Permettre aux jeunes de créer du lien avec d'autres jeunes du territoire
- Renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe
- Implication dans les projets collectifs
- Capacité à échanger et respecter les opinions des autres

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n°

6. Budget⁵ du projet

Année 2026/2027 ou exercice du

au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	5280	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	3280	73 - Concours publics	
Autres fournitures	2000	74 - Subventions d'exploitation²	34032
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	3000
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	20000
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	11032
64 - Charges de personnel	28752	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	28752	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	34032	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	34032

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	9968	87 - Contributions volontaires en nature	9968
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	9968	871 - Prestations en nature	9968
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolet	
TOTAL DONT CVN	44000	TOTAL DONT CVN	44000

La subvention sollicitée de 11032 €, objet de la présente demande représente 25 % du total des produits du projet dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Le Président

Remi NICOLAS



Projet n°

DEMANDE D'EQUIPEMENTS

Date de la demande :

☐ Demande d'équipement pour une manifestation Cette fiche est à déposer 1 mois avant la manifestation		☐ Demande d'équipement à titre permanent ou de longue durée	
Date de la manifestation :		Date de début :	
Titre - nom de la manifestation :		Date de fin :	
Descriptif sommaire de la manifestation :		Qualification du besoin / projet concerné par la demande :	
Nombre de personnes attendues :		Nombre de bénéficiaires :	
Horaire de la manifestation : Début : h Fin : h			

Site, lieu ou équipement :	Matériel :	Quantité :
Parc, jardin :	Sonorisation, micro, pied	
Voie publique (allée, place, square, etc.) :	Vidéoprojecteur, écran	
Stade (préciser) :	Projecteurs, éclairage	
	Stand-Barnum 3x3m	
	Stand-Barnum 3x3m avec électricité	
	Stand-Barnum 3x3m avec éclairage	
	Chaises	
	Tables, tréteaux	
	Bancs	
	Grilles, panneaux et supports d'exposition	
	Barrières de chantiers, de police ("Vauban")	
	Podium ou scène (préciser dimension souhaitée)	
Livraison ou installation conforme le :		
Etat des lieux sortant le :		
Commentaires état matériel :		

SECURITE	Partie réservée à la collectivité
Présence/ronde police souhaitée : de h à h	
Gardiennage :	

7. Attestations

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le 11/06/2026

ID : 030-930043245-20260604-DEL_2026_06_07-DE



Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Rémi NICOLAS
représentant(e) légal(e) de l'association **Etablissement Public Administratif Centre Social ESCAL**

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰

☒ inférieur ou égal à 500 000 €

☐ supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : **11032**

€ au titre de l'année ou exercice **2026**

€ au titre de l'année ou exercice

€ au titre de l'année ou exercice

€ au titre de l'année ou exercice

à la CAF de Gard

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le **28/05/2026**

à **Marguerittes**

Signature

Le Président
Rémi NICOLAS



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7. Attestations

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le 11/06/2026

ID : 030-930043245-20260604-DEL_2026_06_07-DE



Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) **Rémi NICOLAS**.....
représentant(e) légal(e) de l'association **Etablissement Public Administratif Centre Social ESCAL**

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰

☒ inférieur ou égal à 500 000 €

☐ supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : **3000** € au titre de l'année ou exercice **2026**
€ au titre de l'année ou exercice
au CD 30 € au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le **28/05/2026** à **Marguerittes**

Signature

Le Président
Rémi NICOLAS



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière **de remplir** ce tableau, se reporter à la notice.